

Enfants (5 à 12 ans) et jeunes (12 à 21 ans)

QUI?

Les enfants de 5 à 12 ans, les jeunes de 12 à 21 ans et leurs familles.

QUELLE IMPORTANCE?

La période de l'enfance et de la jeunesse est fondamentale pour les apprentissages de base qui servent de tremplin à l'intégration sociale et à la réussite d'une formation. Les mesures du programme AIS- scolaire sont prévues pour:

- offrir à votre enfant les meilleures chances de réussite scolaire,
- vous soutenir dans son éducation pendant cette période fondamentale pour la suite de son cursus d'apprentissage et de formation.

MESURES

1 Présentation du programme

Vous et votre enfant pouvez bénéficier d'un accompagnateur scolaire parlant votre langue lors de l'inscription à l'école et durant les premières semaines.

2 Accompagnement familial et scolaire

L'accompagnateur scolaire facilite une compréhension mutuelle. Il peut vous accompagner lorsque vous vous rendez dans un nouveau lieu avec votre enfant, lors d'un changement d'école ou lors du passage au cycle d'orientation.

En cas de difficulté lors de l'apprentissage de la lecture en français, ce professionnel peut aider votre enfant les premiers temps.

3 Cours en langue d'origine

Votre enfant est encouragé à conserver et à renforcer sa maîtrise de sa langue maternelle. Les cours proposés sont gratuits.

4 Intervention à domicile

Lorsque le besoin est identifié, des professionnels peuvent venir chez vous pour vous soutenir et répondre à vos questions concernant l'éducation de votre enfant.

5 Besoins particuliers

Des activités complémentaires à celles qui sont disponibles pour tous les élèves peuvent être proposées pour faciliter ou renforcer l'intégration scolaire de votre enfant.

BON À SAVOIR

Les accompagnateurs scolaires parlent votre langue.

À tout moment vous pouvez contacter votre accompagnateur familial si vous avez besoin de conseils ou d'un appui pour une démarche en lien avec votre enfant.